

Sommaire

CNDS 2014
(p.1)

Sport Féminin
(p.2)

Les comités...
(p.2)

Asso.gouv.fr
(p.2)

Flash'Actus
(p.2)

Temps partiel
(p.3)

CRIB / Sportif du mois
(p.3)



CENTRE
OMNISPORTS
(Salle 2001)
LE TEMPLE SUR
LOT



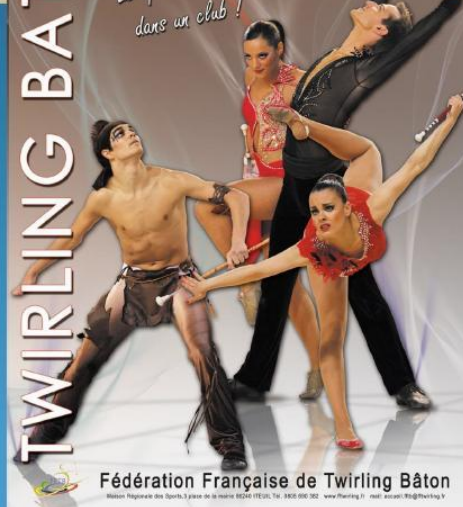
SAMEDI
De 8 h à 19 h
DIMANCHE
De 8 h à 17 h

Organisé par le COMITE DEPARTEMENTAL
DE LOT ET GARONNE, la LIGUE AQUITAINE
et le CONSEIL GENERAL

CHAMPIONNAT
DE LIGUE
DE TWIRLING BATON
8 et 9 Mars 2014

TWIRLING BATON

Viens nous rejoindre
et découvrir ce sport passion.
Le sport c'est bien mieux
dans un club !



Fédération Française de Twirling Baton

LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL

La campagne CNDS 2014 est lancée !

Vous pouvez télécharger le dossier Clubs ou Comités Départementaux sur le site de la DRJSCS Aquitaine : www.aquitaine.drjcs.gov.fr ou du CDOS 47 : www.cdos47.org

La date limite de dépôt des dossiers au format papier est fixée au **12 mars 2014** :

- Un exemplaire à la DDCSPP 47 – 935 avenue Dr Jean Bru – 47000 Agen
- Un exemplaire au CDOS 47 – 997 A avenue Dr Jean Bru – 47000 Agen
- Un exemplaire à la DRJSCS Aquitaine – 7, bd Chaban Delmas – 33525 Bruges Cedex (seulement pour les comités départementaux)

Rappel des directives :

- Développer l'emploi sportif qualifié
- Favoriser la diversité et la répartition d'offre sportive de qualité adaptée à tous les publics
- Contribuer à la politique de santé publique
- Contribuer à la mise en œuvre du plan « apprendre à nager »



Rappel Sport Féminin

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne (CDOS 47) a mis en place à la saison 2012/2013 un projet pour développer et inciter la pratique féminine au sein des associations sportives lot-et-garonnaises. Le CDOS propose deux types d'aides :

- Une aide à la prise de licence d'un montant de 10 € pour les mamans qui prennent cette licence dans le même club que leur enfant (âgé de 5 à 16 ans).
- Une aide forfaitaire de 30 € (sur l'année) pour les mamans qui utilisent un système de garde d'enfant (crèche, nounou agréée...) afin de pouvoir pratiquer leur activité physique et sportive.

A ce jour et après deux saisons, la commission Sport Féminin du CDOS 47 a constaté à regret que certains Comités Départementaux n'avaient pas donné suite à cette action novatrice exceptionnelle.

Alors que la saison 2013/2014 se termine au mois de juin prochain, nous vous rappelons que vous pouvez télécharger le dossier ainsi que le projet sur le site internet du CDOS 47 : www.cdos47.org/sport-feminin-2 afin de nous l'adresser avant le 30 avril 2014.

Les Comités...

Le CD Basket-Ball

Président : Patrice Bonet

Adresse : 27, rue de l'école normale
47000 Agen

Téléphone : 05 53 66 94 20

Mail : comite47.basketball@wanadoo.fr

49 clubs pour 5127 licenciés en 2013

Missions :

- Promouvoir et développer la pratique du basket sur le département
- Organiser des championnats des U11 aux séniors suivant les différents niveaux
- Promouvoir le mini-basket de U9 et moins afin d'intéresser par le jeu les plus petits
- Former les 3 familles (entraîneurs-arbitres-dirigeants) par différents stages en voulant favoriser un tronc commun de formation
- Gestion de la section basket du CPMS
- Détecter les jeunes potentiels afin d'alimenter la filière haut niveau par les sélections départementales des U13 vers la ligue et le Pôle espoir
- Organiser des actions de promotion de notre sport : journées nationales du mini basket, journée des étoiles, Noël des babys basketteurs, Camp départemental de basket, tournoi 3x3.



Modifications d'associations : Un nouveau service en ligne

Le site www.associations.gouv.fr vous permettra désormais de déclarer les modifications intervenues dans la vie de votre association. Vous pourrez déclarer en ligne les modifications de l'équipe des administrateurs, du titre, de l'objet, du siège social, des statuts, de la liste des établissements, de la situation patrimoniale, de la composition d'une union ou d'une fédération, des coordonnées de gestion de votre association ou de sa dissolution. Ces éléments seront déclarés sur www.compteasso.service-public.fr.

Simplification :

« E-modification / E-dissolution » est un téléservice complémentaire à « e-creation » : vous n'avez plus qu'à ressaisir les données d'identification de votre association déjà déclarée. Vous bénéficiez ainsi :

- D'une démarche plus rapide et plus fiable grâce à des contrôles de saisie qui vous accompagnent tout au long de votre démarche,
- Du suivi de l'avancement de votre dossier sur un tableau de bord,
- De la réception dématérialisée du récépissé une fois la modification enregistrée

Vous gardez naturellement la possibilité d'effectuer ces déclarations par voie postale.

Référence indispensable :

Le numéro RNA d'un W+9 caractères est indispensable. Il figure sur le dernier récépissé délivré récemment par l'administration. Si vous ne disposez pas encore de ce numéro, vous devez réaliser votre déclaration de modification sur support papier. Le récépissé que vous recevrez portera le numéro RNA de votre association.

Flash'Actu

→ **Bénévolat** : le guide 2014 est sorti, téléchargez le sur :

<http://cdos47.org/le-benevolat/>

- **Formation AQSA Rugby** : 21 au 25 avril 2014 à Hagetmau (40)
- **AG du CD Handisport** : le 19 mars 2014 à l'Auberge des Compagnons
- **Gym** : ½ finale championnats de France du 7 au 9 mars 2014 à Boé
- **Athlétisme** : l'Agenaise au féminin, le 8 mars 2014 à Agen
- **VTT** : 2° manche challenge départemental, le 9 mars 2014 à Grisolles
- **Athlétisme** : 35° Rallye Marmande/Meilhan le 9 mars 2014 à Meilhan
- **Judo** : 3° Open de la Garonne le 15 mars 2014 au Dojo du Passage
- **Course hors stade** : Trail d'Agen les 14 et 15 mars 2014 à Agen

Le recrutement d'un salarié à temps partiel à compter du 01/01/2014

1. **Le principe** : Tout emploi doit par principe être pourvu sur la base du temps de travail minimum, soit 24 heures hebdomadaires.
2. **Les dérogations** : En l'absence d'accord, à ce jour, au sein de la CCN du Sport et de la CCN de l'Animation, prévoyant une durée minimum inférieure, seules deux dérogations sont aujourd'hui possibles :
 - a) **Le recrutement d'étudiants de moins de 26 ans**. Cette dérogation ne pose pas en soi de difficultés : l'employeur peut fixer une durée inférieure dès lors qu'il est justifié l'âge du salarié et sa qualité d'étudiant. C'est manifestement la dérogation sur laquelle l'employeur a le plus de latitudes.
 - b) **La dérogation à la demande du salarié** : L'article L.3123-14-2 du code du travail dispose : «Une durée de travail inférieure à celle prévue à l'article L.3123-14-1 peut être fixée à la demande du salarié, soit pour lui permettre de faire face à des contraintes personnelles, soit pour lui permettre de cumuler plusieurs activités afin d'atteindre une durée globale d'activité correspondant à un temps plein ou au moins égale à la durée mentionnée au même article. Cette demande est écrite et motivée.

La loi a prévu un dispositif transitoire de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2014 pour les salariés déjà présents au sein de l'entreprise

Le coin du CRIB

Les formations à venir : 1^{er} semestre 2014

Ligue de l'enseignement / DDCSPP 47

La conduite de réunions, les AG, les CA

L'organisation d'une manifestation

Les activités de l'association et la fiscalité

ASSO 47

Créer et animer son site internet

Réglementation et organisation d'une Assemblée Générale

Le Conseil Général par le biais de son service ASSO 47 organise des réunions d'information sur les emplois d'avenir

CDOS 47

Formation réseaux sociaux

Rédiger son projet associatif

Demande de subvention CNDS

Accompagnement VAE

DLA

Si vous souhaitez réaliser un accompagnement

DLA, contactez Sophie BRUNEAU

aux coordonnées suivantes :

dla47@creer.fr / 05 53 66 20 50

Le sportif du mois

Margot Bienvenu – Basket

Margot était dans l'obligation de devenir Basketteuse, elle est en effet tombée dans la marmite toute petite.

Son papa Philippe, après avoir fait ses classes à La Pennoise, a fait ses preuves en Equipe de France Cadet puis à l'INSEP avant de jouer en PRO A et PRO B. Donc naturellement Margot commence le basket en Baby et Mini-poussin au club de Castelnau Basket dans le Languedoc.

Ensuite elle laisse le basket pour l'athlétisme comme sa Maman, mais de retour à Saint Sylvestre sur Lot et pour faire comme son frère, (qui aujourd'hui a 18 ans et joue dans l'équipe Espoir de Boulazac Pro B), elle recommence le basket au club de Penne d'Agenais en deuxième année poussine.

Rapidement elle intègre la sélection départementale U13 et s'ensuit le parcours vers le haut niveau. Sélectionnée dans l'équipe région, elle intègre le pôle espoir de Mont-de-Marsan et rejoint l'équipe U15 France de Basket Landes.

A la sortie du pôle espoir et à la suite du camp national à Bourges, elle est retenue pour le centre fédéral à l'INSEP où l'équipe évolue en Nationale 2 Féminine. Puis c'est la sélection en équipe de FRANCE U15 et U16, le championnat d'Europe en Bulgarie où l'équipe termine 5ème et se qualifie pour le Championnat du Monde U17 qui aura lieu du 28 juin au 6 Juillet à Bratislava. Bien sûr l'ambition de Margot est d'atteindre l'équipe de France Féminine pour rejoindre toutes les « Braqueuses » qui nous ont enchantées lors du dernier Championnat d'Europe, mais elle sait du haut de son 1,82 mètre que la route est longue et que le travail est indispensable pour atteindre ses objectifs. Cependant il n'est pas rare, lors des vacances scolaires, de voir Margot dans le gymnase de Penne travailler le rebond ou le tir avec son papa en opposition. Nous souhaitons donc à Margot de réussir ce Championnat du Monde et de poursuivre vers le plus haut niveau.

